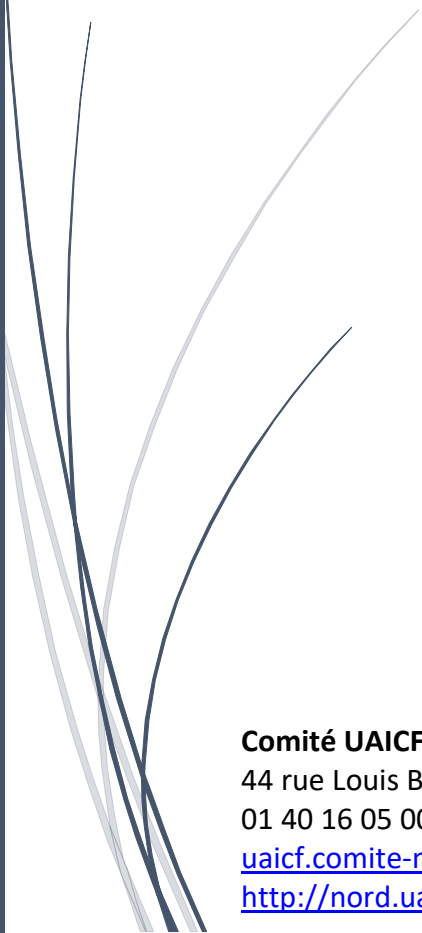


A dark blue vertical bar runs down the left side of the page. A blue arrow points to the right from the bar, pointing towards the main title.

# Conseil d'administration du comité UAICF Nord

mardi 10 mars 2020

**Procès-verbal**

Several thin, curved lines in shades of blue and grey originate from the bottom left and curve upwards and to the right.

**Comité UAICF Nord**  
44 rue Louis Blanc – 75010 Paris  
01 40 16 05 00  
[uaicf.comite-nord@wanadoo.fr](mailto:uaicf.comite-nord@wanadoo.fr)  
<http://nord.uaicf.asso.fr>

**UAICF**  
UNION ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE DES CHEMINOTS FRANCAIS

### **Étaient présents :**

Pierre Hanar	Président
Pierre Miguel	Vice-président
Jean-Jacques Gondo	Vice-président
Georges Wallerand	Secrétaire
Pascal Chabot	Secrétaire adjoint
Yvon Leleu	Trésorier
Philippe Lecoq	Trésorier adjoint
Gérard De Beukelaer	Administrateur
Arlette Galhaut	Administratrice
Hervé Darras	Administrateur suppléant

**Secrétariat :** Saliha Mahjoub

### **Étaient excusés :**

Lucien Charloton	Administrateur
Michel Guinan	Administrateur
Michèle Karafa	Administratrice
Jean-Marc Cardon	Administrateur suppléant
Claudy Muzeaux	Vérificateur aux comptes
Pierre Marie Jumeaucourt	CASI de Paris-Nord
Fabrice Lannois	CASI d'Amiens

### **Était absent :**

Alexandre Kikos CASI de Nord-Pas-de-Calais

---

### **Ordre du jour :**

- 1) approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 3 décembre 2019,
- 2) situation comptable :
  - a) demande de subvention exceptionnelle de Motiv'danse de Tergnier
- 3) communication,
- 4) assemblée générale 2020 du comité Nord,
- 5) assemblée générale 2020 de l'UAICF,
- 6) associations : rapports annuels, cessations, désaffiliation,
- 7) manifestations passées et à venir,
- 8) lecture du courrier et vos questions.

M. Hanar ouvre la séance à 9 h 50. Il remercie les administrateurs de leur présence à ce premier conseil d'administration de l'année et présente les excuses de ceux qui n'ont pu assister à cette réunion.

Il invite ensuite les participants à examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

### **1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 3 décembre 2019**

Aucune demande de modification n'est parvenue au comité concernant la rédaction de ce procès-verbal et aucune remarque n'est exprimée en séance. Ce document est soumis au vote des participants qui l'approuvent à l'unanimité.

### **2. Situation comptable**

M. Leleu présente la situation de la trésorerie du comité depuis le dernier conseil d'administration :

#### **○ Charges fin 2019**

- conseil d'administration du comité Nord 176,00 €,
- concours national photo à Tergnier 262,18 €,

#### **○ Produits fin 2019**

- participation repas CA comité Nord 50,00 €,
- participation financière concours national photo 340,00 €,
- remboursement concours national photo par l'UAICF 1 122,18 €,

À noter qu'un virement de 5 000 € a été effectué sur le livret bleu.

#### **○ Charges 2020**

- déplacement du Président 131,25 €,
- assurance MAIF 488,17 €,
- achat de timbres, - la poste 116,40 €,
- acompte CISP Ravel – AG comité Nord 1 013,55 €,
- réunion des vérificateurs aux comptes 176,30 €,
- achat mobiliers Bruneau 452,18 €.

#### **○ Produits 2019**

- clôture du compte de Littoral Photo 1 843,67 €.

M. Hanar évoque le cas du Cercle artistique des cheminots Saint-Quentinois qui a prononcé sa dissolution en septembre 2019 mais, à ce jour, le comité Nord n'a toujours pas reçu son avoir financier. À noter que l'association n'avait plus d'adhérents et ne pratiquait plus d'activités mais ses dépenses de fonctionnement se sont élevées à 935,21 €. Après avoir pris contact avec M. Maternowski à ce sujet, il indique qu'il est en attente du récépissé de la préfecture. Ensuite un courrier en recommandé avec accusé de réception sera adressé à la présidente pour clarifier et régulariser la situation comptable de l'association. Affaire à suivre.

Le comité Nord a reçu une demande de subvention exceptionnelle de Motiv'danse de Tergnier pour fêter le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'association. À cette occasion, l'association organisera son gala annuel de façon plus festive qu'à l'accoutumé. Après concertation, les membres du conseil d'administration accordent, à l'unanimité, la somme de 500 € pour cet événement.

À l'occasion de cette demande, M. Hanar estime qu'il serait judicieux d'effectuer une mise à jour des montants habituellement accordées aux événements anniversaires des associations. Aussi, le conseil d'administration s'accorde, à l'unanimité à définir les barèmes suivants :

- 25 ans : 250 €,
- 50 ans : 500 €,
- 75 ans : 750 €,
- 100 ans : 1 000 €.

Ces nouvelles mesures seront intégrées au règlement intérieur du comité Nord et communiquées aux associations.

M. Hanar évoque ensuite, la demande de subvention pour achat de matériel de l'Union musicale des cheminots de l'Artois. Lors de sa présence en réunion de la commission technique régionale de musique le 3 mars dernier, au comité Nord, M. Pavot, président de l'UMCA, a indiqué qu'il n'avait toujours pas reçu la subvention pour achat de partitions dont il avait adressé la demande au comité, par courriel, courant juillet. Après vérification auprès du secrétariat, il se trouve que cette demande n'est pas parvenue au comité.

Par ailleurs, M. Hanar explique qu'il reste actuellement 750 € sur l'enveloppe totale versée au comité par le CASI de Nord-Pas-de-Calais, au titre des subventions pour matériel. De ce fait, le comité Nord peut donc prendre à sa charge cette dépense qui s'élève à 450 €. Les membres du conseil d'administration approuvent cette position à l'unanimité.

M. Hanar en profite pour rappeler que les CASI d'Amiens et Nord-Pas-de-Calais ont versé leur subvention pour achat de matériel, seul celui de Paris-Nord n'a toujours pas versé la sienne malgré les relances. Un courrier sera adressé au Secrétaire, Pierre Marie Jumeaucourt, pour que le nécessaire soit fait le plus rapidement possible.

### **3. Communication**

M. Wallerand fait savoir que l'édition de mars 2020 des Échos du Nord est sortie à la date prévue et que quelques exemplaires ont été tirés à l'intention des administrateurs présents ce jour. Il remercie les associations qui alimentent régulièrement les colonnes de cette publication et qui en permettent une parution régulière. Considérant que le second trimestre sera riche en événements culturels de toutes natures, il invite les associations à faire remonter au comité un maximum d'informations à leur propos, en textes et en images. Le prochain tirage des Échos est prévu en juin et déjà ses pages commencent à se remplir, un grand merci aux rédacteurs et photographes pour cette circulation d'informations qui favorise le recrutement dans l'entreprise.

M. Gondo met à jour régulièrement le site internet du comité Nord et il y intégrera très rapidement les Échos du Nord en cours de tirage et le dossier d'assemblée générale du comité. Concernant la défense de la langue française, il indique qu'une affiche dont certains termes étaient rédigés en anglais n'a été ni affichée, ni publiée sur nos réseaux internet en l'état. Par contre, en lui expliquant la raison de cette demande, son responsable a été invité à la modifier, ce qu'il a fait sans aucun problème.

Il fait ensuite état des sites internet des associations, dont le tableau a été inséré dans le dossier d'assemblée générale. Il remarque encore une fois que certaines d'entre elles ne font toujours pas apparaître le logo de l'UAICF, le lien vers le site du comité ou de l'UAICF, ce qui n'est pas normal.

M. Chabot demande s'il y a possibilité de conserver sur le site les procès-verbaux des commissions techniques régionales de l'année précédente. Cela permettrait aux associations de les retrouver plus facilement et les télécharger en cas de besoin. M. Gondo indique que cela ne lui pose aucun problème et qu'il les intégrera sur le site.

#### **4. Assemblée générale 2020 du comité Nord**

M. Hanar rappelle que le lieu de l'assemblée générale a été modifié. Elle se tiendra le 28 mars 2020 au CISP Ravel dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Un acompte a été réglé pour réserver la salle de réunion et le restaurant. Une visite des structures sera programmée avec le chef de réception de l'hôtel Ravel pour les derniers préparatifs.

Le dossier de travail de cette réunion est en cours d'impression. Il sera transmis à l'ensemble des associations dans la semaine.

**Information de dernière minute** : par suite des mesures de sécurité prises par le gouvernement contre le virus COVID 19, l'assemblée générale du comité Nord est reportée. Le nécessaire a été fait auprès du CISP Ravel et des associations. La nouvelle date sera communiquée ultérieurement.

#### **5. Assemblée générale 2020 de l'UAICF**

M. Hanar rappelle que l'organisation de l'assemblée générale 2020 de l'UAICF est à la charge du comité Nord. Elle aura lieu à Étapes les 13 et 14 juin 2020. Un contact a été pris entre la responsable du centre et le secrétariat du comité pour dresser le programme provisoire (*annexe 1*).

Pour le dimanche matin, une visite de la Baie de Somme était envisagée pour l'ensemble des congressistes. S'agissant d'une organisation très lourde : acheminement de l'ensemble des participants à la gare de Saint-Valéry, puis à Noyelles et idem pour le retour, cette idée est abandonnée.

#### **6. Associations : rapports annuels, cessations, désaffiliations**

##### **• Rapports annuels des associations**

L'ensemble des rapports annuels des associations sont parvenus au comité Nord, excepté celui du Cercle chorégraphique de Lens. Cette année, une nette amélioration a été constatée dans l'envoi des documents malgré les délais qui ont été plus ou moins bien respectés. Seule La Voie du Son a transmis son rapport annuel avec beaucoup trop de retard, ce qui eut pour conséquence la modification des statistiques du dossier d'assemblée générale et du rapport moral, déjà enregistrés. Ce genre de négligence est à éviter et il est impératif que la date limite de retour de ces rapports soit respectée car sont indispensables à une préparation sérieuse de l'assemblée générale par la rédaction précise des différents rapports d'activités.

##### **• Cessations**

Deux associations ont cessé de fonctionner au dernier semestre 2019 :

- Cercle artistique des cheminots Saint-Quentinois, dont le cas a été évoqué au point 2, a tenu son assemblée générale de dissolution le 29 septembre 2019 et a transmis les documents à la sous-préfecture dont on attend le récépissé de dissolution.
- Littoral Photo a également prononcé sa dissolution le 7 décembre 2019. Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire a été transmis au comité ainsi que le récépissé de la préfecture. L'avoir de l'association a été reversé au comité Nord.

##### **• Désaffiliations**

- l'association de modélisme ferroviaire de Thiérache (AMFT) a demandé sa désaffiliation de l'UAICF suite à décision de son assemblée générale du 22 janvier 2020. Cette demande est validée par le conseil d'administration du comité Nord et sera transmise prochainement au Siège de l'UAICF.
- le Cercle chorégraphique de Lens : aucune nouvelle de cette association malgré la mise en demeure envoyée en recommandé avec accusé de réception. L'affaire sera portée au niveau du conseil d'administration de l'UAICF qui prendra une décision.

## 7. Manifestations passées et à venir

M. Hanar procède à la lecture du tableau des manifestations (*annexe 2*) :

### *a) Manifestations intervenues depuis le 3 décembre 2019*

#### **A. manifestations régionales**

- **Concours régional de photographie** : a eu lieu le 7 mars dernier à Hellemmes. La manifestation s'est bien passée et a coûté 502,99 € sur un budget de 600 €.

#### **B. manifestations nationales**

- **Prix Vision du Rail (photographie)** : s'est tenu au Mans les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2020 avec la participation du Ciné-Photo-Club de Paris-Nord, Foto Club de Tergnier, Photo-Club d'Amiens-Longueau et la Société des arts graphiques d'Hellemmes

### *b) Manifestations à venir*

#### **A. manifestations régionales**

- **Gala régional de danse** : se tiendra à Lomme le 5 avril 2020 avec la participation de Motiv'danse de Tergnier, Renaissance artistique de Lille-Délivrance, Coppelia et Groupement artistique des cheminots calaisiens.
- **Exposition régionale de modélisme** : les 10 et 11 octobre 2020 à Tergnier.
- **Rassemblement musical** : du 2 au 4 octobre 2020 à Paris. Y participeront l'Harmonie de Chambly Moulin-Neuf, l'Harmonie du Nord, l'Avenir musical des cheminots de Longueau et l'Union musicale des cheminots de l'Artois.
- **Coupe d'automne (photographie)** : le 7 novembre à Tergnier.

#### **B. manifestations nationales**

- **Stage national d'arts manuels** : à Nevers du 16 au 20 mars 2020. Art et Déco d'Amiens y participera.
- **Rassemblement national de chant choral** : aura lieu à Ecully (Lyon) les 11 et 12 avril 2020. Pas de participation du comité Nord.
- **Exposition nationale des arts graphiques et plastiques** : se tiendra à Lyon les 24 et 25 avril 2020. Il n'y aura pas de participation du comité Nord à cette édition.
- **Tournoi de bridge** : se tiendra à Bad-Tölz en Allemagne du 1<sup>er</sup> au 6 juin 2020.
- **Exposition d'arts graphiques et plastiques** : du 9 au 13 septembre 2020 à Zagreb en Croatie.
- **Exposition de photographie** : du 15 au 18 octobre 2020 à Svitavy en République Tchèque.

**ATTENTION : ces dates sont subordonnées au respect des mesures gouvernementales prises pour lutter contre le COVID 19.**

## 8. Questions diverses

M. Hanar donne lecture des différents courriers qui sont parvenus au comité depuis le dernier conseil d'administration.

- **Conflit à la CTN photographie**

L'UAICF nationale, par la voix de Ghislain Heinen, a transmis un courrier aux comités concernant la situation conflictuelle qui règne au sein de la commission nationale de photographie. M. Hanar rappelle l'historique des élections des coordinateurs qui a provoqué ce conflit. Il indique qu'il s'est entretenu avec les délégués du comité Nord en rappelant qu'ils représentent l'ensemble des associations et non seulement la leur. Bien évidemment, tout le monde doit y mettre du sien pour la pérennité de la discipline.

- **Déménagement des associations à Drancy**

Une visite des nouveaux locaux situés à Drancy a eu lieu le 3 février 2020. Il s'agit d'un ancien centre médical de la SNCF. Denis Ligonnière a transmis un compte rendu de cette rencontre (*annexe 3*). Les orchestres y seront logés ainsi que les Créoles de Paris-Nord et La Voie du Son. Les associations sont d'accord pour y aller mais il y a d'importants travaux à réaliser avant leur emménagement. Affaire à suivre !

M. Wallerand fait savoir le comité des Services centraux de l'UAICF ne recevrait plus de subventions d'équipement des CE auxquels il est rattaché. Se posent alors les questions suivantes : ces CE perçoivent-ils la subvention destinée aux activités sociales des cheminots, évaluée au niveau national à 34,10% de la dotation versée par la SNCF au CCGPF ? Si c'est le cas, où va cet argent ?

Ensuite, pourquoi les associations de musique rattachées à ce comité sont-elles logées par le CASI de Paris-Nord qui assume la gestion des locaux comme c'est le cas aujourd'hui ? Il rappelle à ce propos que La Voie du son, association du comité Est, privée de ses locaux, s'est rattachée au comité Nord, dès qu'elle a fait appel au CER de Paris-Nord pour la reloger. Par contre, elle a été la seule à engager cette démarche.

M. Chabot consultera son association à ce sujet puisque, rattachée au comité des Services centraux, elle est également logée par le CASI de Paris-Nord

- **Conseil d'administration de l'UAICF**

Le dernier conseil d'administration de l'UAICF s'est tenu le 5 mars dernier. Plusieurs points importants ont été évoqués :

- **assemblée générale de l'UAICF** : la proposition d'organiser des groupes de travail à Étapes. M. Hanar a indiqué au conseil d'administration que les structures d'Étapes ne sont pas adaptées pour ces réunions. Le comité Nord n'organisera donc pas la journée supplémentaire.
- **recherche d'une stagiaire en communication** : le premier dossier avec la stagiaire, pour une durée de six mois, n'a pas abouti. La recherche va s'orienter vers une stagiaire étudiante en communication qui sera rémunérée au SMIC.
- **règlement du concours national des arts graphiques et plastiques** : M. Hanar explique qu'il s'est abstenu lors du vote sur ce point. M. Gondo, excusé à cette réunion, a étudié attentivement le nouveau règlement et l'a comparé au règlement FISAIC, qui doit servir d'exemple pour sa rédaction. Il intervient dans ce sens :

*« Après vérification, il s'avère qu'un seul comité, le comité Sud-Ouest, ne voulait pas exposer au salon national. Leurs délégués, qui ne participaient pas aux réunions de la CTN, exigeaient l'application de leur règlement. D'ailleurs il suffit de regarder la liste des tableaux exposés dans les comités jusqu'en 2015 pour avoir confirmation.*

*Par contre, certaines de leurs associations, comme Limoges, qui étaient d'accord avec le règlement de l'époque, avaient demandé par courrier au siège national de pouvoir être affiliées à un autre comité afin de pouvoir participer à l'exposition nationale.*

*Ensuite :*

- **dans le règlement Concours FISAIC (B-sujet libre), il y a 6 catégories,**
- **dans le règlement national (B-sujet libre), il y a 8 catégories (+2),**
- **règlement FISAIC** : dans la catégorie 5 : Dessins et œuvres imprimer (qui comprend plusieurs techniques dont le pastel,
- **règlement national** : le pastel de la catégorie 5 passe à une catégorie 7, créée spécialement pour le règlement national,
- **règlement FISAIC**: même procédé pour la catégorie 4 : techniques mixtes,
- **règlement FISAIC** : la mosaïque passe de la catégorie 4 à la catégorie 8 créée spécialement pour le règlement national.

### **Question :**

*Pourquoi ajouter deux catégories, si ce n'est pour détourner le règlement FISAIC et ainsi favoriser la sélection du pastel et de la mosaïque. Car, si des œuvres de la catégorie 7 et 8 sont sélectionnées pour le concours FISAIC, ils reprennent leurs catégories respectives (4 et 5) du règlement FISAIC.*

*Par contre, les autres techniques de la catégorie 4 et 5 qui eux n'ont pas eu droit à des catégories individuelles sont donc pénalisés, puisque des distinctions sont attribuées dans chaque catégorie.*

### **Les diptyques et les triptyques**

#### **Règlement national :**

*Rappel : Les diptyques, triptyques ou polyptyques (œuvres composées de plusieurs châssis) ne sont pas acceptés au concours national ni au salon FISAIC.*

#### **Règlement FISAIC : (Édition 2016)**

*Un groupe de 2 (ou 3) œuvres sont à considérer comme 2 (ou 3) œuvres séparées (Diptyque ou triptyque)*

### **Question :**

*Pourquoi écrire dans le règlement national que les diptyques et les triptyques sont interdits dans le règlement FISAIC, alors qu'ils y sont acceptés.*

*Le règlement national devrait être conforme au règlement FISAIC. »*

L'ordre du jour étant épuisé, M. Hanar remercie les participants et lève la séance à 11 h 45. La date de la prochaine réunion du conseil d'administration est fixée au **mardi 2 juin 2020 à 9 h 45.**

Georges Wallerand  
Secrétaire du comité UAICF Nord



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UAICF

ÉTAPLES, LES 13 ET 14 JUIN 2020

## CHÂTEAU LES BERGERIES

CD 940  
62630 Étapes-sur-Mer  
03 21 94 00 57  
zone-etaples@cesncf-npdc.ffr  
www.cecheminots-nordpasdecalais.com



## CONTACTS

UAICF Siège national  
9 rue du Château Landon - 75010 Paris  
01 42 09 25 91  
siegenational@uaicf.asso.fr  
www.uaicf.asso.fr

-----  
comité UAICF Nord  
44 rue Louis Blanc - 75010 Paris  
01 40 16 05 00  
uaicf.comite-nord@wanadoo.fr  
nord.uaicf.asso.fr

# Programme

provisoire

## SAMEDI 13 JUIN 2020

à partir de 10 h 30 : Accueil en gare d'Étapes et transfert jusqu'au centre de vacances "Les Bergeries" (2 transferts à 10 h 30 et 11 h 30)

11 h 00 : accueil au centre et remise des clés aux congressistes  
*Attention : le linge de toilette n'est pas fourni*

### DÉJEUNER DU MIDI EN 2 SERVICES (SELON LES ARRIVÉES)

11 h 30 à 12 h 15 : 1er service  
12 h 30 à 13 h 15 : 2e service

13 h 45 : transfert des congressistes vers la salle de réunion

13 h 45 : pour les accompagnants, départ pour la visite du Touquet et du Musée de la peinture

14 h 30 : début de l'assemblée générale

18 h 30 : apéritif

20 h 00 : dîner officiel (restaurant à confirmer)

## DIMANCHE 14 JUIN 2020

à partir de 7 h 30 : petit déjeuner

9 h 30 : départ pour la visite du musée de la pêche (à confirmer)

12 h 00 : déjeuner au centre de vacances "Les Bergeries"

14 h 00 : fin du programme

## INFORMATION PRATIQUE

Il n'y a pas de chambres simples mais des chambres individuelles dans des chalets.

## Manifestations passées - depuis le 3 décembre 2019

Annexe 2

### Manifestations régionales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
Photographie	Concours	Hellemmes	7 mars		Tous les clubs photo

### Manifestations nationales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
Photographie	Prix Vision du Rail	Le Mans	31 janvier et 1er février	2105	Ciné-Photo-Club de Paris-Nord
				2201	Foto club de Tergnier
				2207	Photo-club d'Amiens-Longueau
				2301	Société des arts graphiques d'Hellemmes

### Manifestations internationales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
<b>Néant</b>					

## Manifestations à venir

### Manifestations régionales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
Modélisme	Stage d'impression 3D	à définir	mars 2020		
Danse	Gala	Lomme	5 avril <i>(annulée/reportée)</i>	2206	Motiv'danse de Tergnier
				2306	Renaissance artistique de Lille-Délivrance
				2310	Coppelia
				2311	Groupement artistique des cheminots calaisiens
Modélisme	Exposition	Tergnier	10 et 11 octobre		
Musique	Rassemblement musical	Paris	2 au 4 octobre	2109	Harmonie de Chambly Moulin-Neuf
				2110	Harmonie du Nord
				2209	Avenir musical des cheminots de Longueau
				2312	Union musicale des cheminots de l'Artois
Photographie	Coupe d'automne	Tergnier	7 novembre		

### Manifestations nationales

discipline	intitulé de la manifestation ou du stage	lieu	date	associations du comité Nord inscrites	
				code	nom
Arts manuels	Stage	Nevers	16 au 20 mars <i>(annulé/reporté)</i>	2216	Art et Déco d'Amiens
Chant choral	Rassemblement	Ecully (Lyon)	11 et 12 avril <i>(annulé/reporté)</i>		pas de participation du comité Nord
Arts graphiques et plastiques	Exposition	Lyon	24 et 25 avril <i>(annulée/reportée)</i>		pas de participation du comité Nord
Théâtre	Festival	Lyon	21 au 23 mai	2106	AC DOM TOM de Chambly
Musique (Jazz)	Festival	Marseille	26 et 27 septembre		En cours d'inscription via la GIM
Bridge	Rassemblement	La ferté-Imbaut	18 au 21 septembre	2203	Club de Bridge des cheminots d'Amiens
Modélisme	Exposition	Mulhouse	19 et 20 septembre	2108	Ferromodélistes de Mouy-Bury
				2114	Amis de l'Oise du chemin de fer
				2208	Association des modélistes d'Amiens-Longueau (AMAL)
				2215	Association ternoise de modélisme ferroviaire (ATMF)
Photographie	Stage	Tours	19 au 26 septembre		
Variétés	Festival	Bischheim	17 octobre	2107	Association des cheminots Créoles de Paris-Nord
				2218	Les Magiciens d'Abord

### Manifestations internationales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
Modélisme	Exposition	Vilanova - Espagne	1er au 3 mai <i>(annulée)</i>	2208	Association des modélistes d'Amiens-Longueau (AMAL)
				2215	Association ternoise de modélisme ferroviaire (ATMF)
Bridge	Tournoi	Bad-Tölz - Allemagne	1er au 6 juin <i>(annulé/reporté)</i>		
Arts graphiques et plastiques	Exposition / concours	Zagreb - Croatie	9 au 13 septembre		
Photographie	Exposition / concours	Svitavy - République Tchèque	15 au 18 octobre		

# Locaux 88 rue F. Marceau à Drancy

## PV de visite du 03.02.2020

**Participants : 8**

- SNCF, Direction de l'Immobilier : Yvon MONTADOR.
- CASI Paris Nord : Pierre Marie JUMEAUCOURT + 2.
- Comité UAICF Nord, OSYR et ONHC : Pascal CHABOT.
- Comité UAICF Services Centraux, OSYR, ONHC et OHCF : Denis LIGONNIERE.
- OHCF : Paule LEFEBVRE KROL, René ROLEZ.

**Etat des lieux**

Le site appartient à SNCF qui est disposé à le mettre à disposition du CASI de Paris Nord au titre des Installations Sociales Transférées (IST). Aucun autre site ne serait disponible en Ile de France.

Le bâtiment était un centre médical jusqu'en 2014 puis squatté. La visite n'a été organisée qu'après l'évacuation des déchets et l'aération des lieux.

Un portail donne accès à une petite cour et un passage latéral, avec à l'arrière, 5 places de parking, une allée, une rampe d'accès et un petit garage couvert.

Un 2nd portail correspond à la sortie du sous-sol.

Le bâtiment de 700m<sup>2</sup> comprend 3 niveaux, un rez de chaussée de 370m<sup>2</sup>, un sous-sol de 260m<sup>2</sup> et un étage de 70m<sup>2</sup>.

2 accès au rez de chaussée : un escalier de 6 marches à l'extrémité du passage latéral ainsi qu'une porte large desservie par une rampe inclinée et un autre escalier au fond du passage derrière le bâtiment.

Les locaux actuels comportent des WC, des grandes pièces, de nombreux boxes et plusieurs points d'eau, la plupart des cloisons peuvent être abattues ce qui permet la libération d'un espace compatible avec une salle de répétition.

L'agencement du sous-sol est similaire au rez de chaussée.

Le 1er étage est une série de petit bureaux utilisés à l'époque par les assistantes sociales.

Chauffage central par chaudière à gaz.

**Perspectives**

Le rez de chaussée serait dédié aux orchestres, le sous-sol à la Voie du Son et aux Cheminots Créoles.

Le CASI de Paris Nord envisage le relogement d'autres associations au 1er étage.

Des plans sont à établir avec la localisation des murs porteurs, des sanitaires et la définition des besoins exprimés par les utilisateurs.

La cuisine et les WC seront mutualisés entre toutes les associations.

Attention aux nuisances sonores car un immeuble juxtapose le bâtiment et un foyer de conducteurs de l'Etablissement Traction du Fret est derrière le site. Les panneaux d'insonorisation récupérés à Chapelle Charbon seront réutilisés.

La consultation des entreprises est prévue avant l'été, les travaux pendant les vacances et l'arrivée des associations au mieux en septembre.

Denis LIGONNIERE

Le 07.02.2020